



Commission Vie Etudiante
IUT Lyon 1 – Site Villeurbanne Doua
Jeudi 9 avril 2015

Ordre du Jour

- Fonctionnement de la CVE
 - Module CVE sur SPIRAL CONNECT
 - Période des réunions
 - Subventions, budget CVE, reliquat DAB
 - Actions traditionnelles
 - Chaîne d'inscriptions
 - Week-end d'intégration, manifestations d'accueil
 - Manifestations organisées sur site (calendrier, autorisations)
 - Bonus vie étudiante
- Outils de communication (S. BALMAIN)
- Demandes de subvention
- Questions diverses

Fonctionnement de la CVE

- Module CVE sur SPIRAL CONNECT : Un espace partagé, dépôt des documents qui permet d'assurer la continuité malgré le changement chaque année des membres des bureaux.

CVE

- Période des réunions : Une CVE aura lieu avant chaque conseil IUT (4-5 par an) le jeudi à 13h30 avec alternance des sites de Villeurbanne et une sur Bourg si accord des membres.

Fonctionnement de la CVE

- Demandes de Subvention (documents disponibles dans module CVE) :
 - Procédure de demande décrit dans le règlement de la CVE disponible sur SPIRAL
 - Procuration
 - Conditions d'éligibilité
 - Document de demande
 - Facture type
 - Budget CVE

Reversement des bénéfices des distributeurs de boissons

- Historique : marché mis en place en septembre 2011 par l'Université, plus de contrat entre une association et un prestataire avec reversement direct. Les reversements passent par l'Université. Le bénéfice qui revient aux associations est calculé en retirant les frais (fluide, électricité, élimination des déchets) à ces reversements. Il a été voté par le CEVU et le CA, que 25% de ces bénéfices seront gérés et redistribués par le BVE.
- Position de la CVE et de l'IUT : afin de donner une importance à la CVE, la part restante des bénéfices est redistribuée aux associations étudiantes de l'IUT sur décision du conseil après consultation de la CVE :
 - Demande de subvention
 - [Partage du reliquat en fin d'année](#)

Fonctionnement de la CVE

- [Actions traditionnelles](#) : gérées par le BVE. Subvention de fonctionnement attribuée aux associations qui en font la demande.
- Calendrier des manifestations : anticiper les demandes de subvention, mais aussi si l'événement doit se dérouler dans les locaux de l'IUT, [les autorisations](#) en terme de sécurité, assurance, ...

Transmettre à iut.commission.vieetudiante.resp@univ-lyon1.fr

- [Bonus vie étudiante](#) : pour les élus CA, CEVU et Conseil IUT une charte a été voté par le conseil IUT le 26 mars 2012. Pour les élus des BDE une proposition a été votée, après validation par les chefs de département, en conseil d'IUT et prise en compte depuis janvier 2014.

Information sur la chaîne d'inscriptions

- Mois de juillet
- Lieu : Site de Villeurbanne DOUA
- Espace pour les BDE + INSA (logement)
- Aucune transaction financière n'est acceptée
- Pas d'affichage autre que dans la salle réservée aux associations. Le fléchage est assurée par la scolarité. Tout affichage non autorisé sera immédiatement retiré et détruit.
- Pour avoir l'autorisation d'être présent sur la chaîne d'inscription de l'IUT, il faut au préalable avoir rempli et retourné [l'imprimé transmis par le BVE](#).

Week-end d'intégration, manifestations d'accueil

- Bizutage : interdiction - loi (textes disponibles sur SPIRAL)
- **Dates et lieu** : à transmettre à iut.commission.vieetudiante.resp@univ-lyon1.fr
- Une attestation distribuée à tous les étudiants, qu'ils devront signer, est distribuée depuis la rentrée 2011 (disponible sur SPIRAL) pour les informer sur la caractère illégal du bizutage.
- Des attestations pour les organisateurs et participants aux journées d'accueil ou WEI sont également disponibles sur SPIRAL, obligatoire de faire signer tous les participants et tous les organisateurs.
- Attention aux étudiants mineurs : il faut une autorisation parentale et être encore plus vigilant sur eux (modèle disponible sur SPIRAL).
- La responsabilité de l'IUT est de vous informer et de vous sensibiliser aux risques.
- Des rencontres avec les directeurs de site peuvent également être prévues.

Les aspects communication

- Règles d'utilisation du logo de l'IUT Lyon 1
- Règles d'affichage dans les bâtiments
- Les alias des BDE et leurs mises à jour



Règles d'utilisation du logo

- Le logo engage l'IUT Lyon1
- Pas d'utilisation sans accord du service Communication
 - Pour des raisons de fond



Règles d'utilisation du logo

– Pour des raisons de forme (Charte)

× *La Cour Des Chefs* ×
vous convie à sa
soirée *gastronomique caritative*
au profit d'Action Contre La Faïm



AVEC LA PARTICIPATION DE
MARC BOISSIEUX
LE GAGNANT DE MASTERCHEF

Mardi 24 Mars
20h00

PAF ETUDIANTS : 25 €
PAF : 35 €

L'ENDROIT | Cité Internationale
62, quai Charles de Gaulle 69008 Lyon

COURRESCHÈRES.FR
PLACE LIMITEES / 06.60.33.14.80



20h00

Cité Internationale
62, quai Charles de Gaulle





Villeurbanne Gratte-ciel :
17 rue de France
69 627 Villeurbanne Cedex
Tel : 04 72 65 53 53
<http://iut.univ-lyon1.fr/>





DUT TC-C3SI :
Former des commerciaux avec une double compétence, à la fois commerciale et technique, leur permettant ainsi d'acheter et vendre des produits industriels et des proposer des solutions techniques et commerciales.



DUT GIM :
Former des techniciens supérieurs capables de garantir le « bon » fonctionnement des équipements pour la production par des techniques de détection de symptômes et diagnostic de défaillance, et enfin par des actions de maintenance.



DUT GEII :
Former des techniciens supérieurs capables de gérer des systèmes électriques et électroniques et de réaliser des projets informatiques industriels.



DUT GMP :
Former des techniciens capables de gérer l'ensemble des activités relatives au cycle de vie d'un produit, depuis sa conception jusqu'à sa production et son recyclage.

Règles d'utilisation du logo

– Pour des raisons de forme (Charte)

◆ sur fond blanc pour document version couleur



◆ sur fond de couleur ou image foncée



◆ sur fond de couleur ou image claire



◆ sur fond de couleur ou image foncée



◆ sur fond de couleur ou image claire



◆ sur fond de couleur ou image foncée



◆ sur fond de couleur ou image foncée



◆ sur fond de couleur ou image claire



◆ sur fond de couleur ou image foncée



◆ sur fond de couleur ou image claire



Règles d'utilisation du logo

- Logo pour les sweats des BDE
- Logo sur les réseaux sociaux
- Demandez à

iut.communication@univ-lyon1.fr

Règles d'utilisation du logo

- Les photos



Villeurbanne Gratte-ciel :

17 rue de France
69 627 Villeurbanne Cedex
Tel : 04 72 65 53 53
<http://iut.univ-lyon1.fr/>





DUT TC-C3SI :
Former des commerciaux avec une double compétence, à la fois commerciale et technique, leur permettant ainsi d'acheter et vendre des produits industriels et des proposer des solutions techniques et commerciales.



DUT GIM :
Former des techniciens supérieurs capables de garantir le « bon » fonctionnement des équipements pour la production par des techniques de détection de symptômes et diagnostic de défaillance, et enfin par des actions de maintenance.



DUT GEII :
Former des techniciens supérieurs capables de gérer des systèmes électriques et électroniques et de réaliser des projets informatiques industriels.



DUT GMP :
Former des techniciens capables de gérer l'ensemble des activités relatives au cycle de vie d'un produit, depuis sa conception jusqu'à sa production et son recyclage.





<p>CONCEPTION : Ensemble des activités nécessaires au développement d'un produit répondant aux besoins des clients: rechercher des solutions, choisir des matériaux, dimensionner, modéliser 3D,...</p> <p>INDUSTRIALISATION : Ensemble des activités pour développer le système de production : définir les procédés de fabrication, implanter et programmer les équipements, former les opérateurs, robotiser,...</p> <p>FABRICATION : Ensemble des actions qui permettent de réaliser un produit par des opérations manuelles ou automatisées et robotisées: pliage, moulage, usinage, soudage, assemblage, emballage, ...</p>	<p>MAINTENANCE : Ensemble des actions nécessaires pour garantir le « bon » fonctionnement d'un équipement de production: détection de symptôme, diagnostic de défaillance, réparation, réglage, contrôle ...</p> <p>COMMERCIALISATION : Ensemble des actions pour la vente d'un produit notamment entre professionnels: prospection des clients, présentation du produit, négociation du prix et du délai en fonction des quantités commandées,</p>
--	--




Règles d'affichage dans les bâtiments

- Validation par la direction de site
- Affichage limité aux panneaux prévus

Les alias des BDE et leurs mises à jour

- Alias par BDE et alias de site
iutgratteciel.gim.bde@univ-lyon1.fr
- Contenu : Direction de site + membres du bde (demande en provenance du chef de dpt)
- Document à valider par pdt du BDE pour pouvoir écrire depuis cet alias.

Autres questions

- A votre écoute, à votre disposition

iut.communication@univ-lyon1.fr

Demande de subvention



Projets



Questions diverses